

donner à cette belle fête un éclat aussi touchant que grandiose.

Pendant mon absence Mgr Racicot sera chargé de l'administration du diocèse et M. l'abbé Perrier remplira les fonctions de chancelier.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE
CANADIENNE FRANÇAISE

Vous savez tout le bien que je pense de cette association qui s'est formée il n'y a pas longtemps parmi nous. Je serai heureux d'en parler au Saint-Père et de le prier de la bénir. Je la recommande à votre plus vive sympathie. Ce sera l'encourager et faire une œuvre excellente de vous abonner au Bulletin qu'elle vient de fonder et qui a nom *Le Semeur*. L'abonnement n'est que de 50 cents par an.

LA MUSIQUE SACRÉE

Je vous invite à relire avec soin le *Motu proprio* de Sa Sainteté Pie X sur la musique sacrée, que la *Semaine religieuse* du 29 février dernier a porté officiellement à votre connaissance.

Cette direction pontificale était nécessaire et opportune. Il importe de nous y conformer aussi fidèlement que les circonstances nous le permettent. La chose du reste ne saurait présenter de difficultés sérieuses. Depuis longtemps, grâce aux prescriptions si sages de mes deux prédécesseurs, Mgr Bourget et Mgr Fabre, le plain-chant ou le chant grégorien est en usage et en honneur dans nos paroisses, dans nos maisons d'éducation et nos communautés religieuses. Il n'y a qu'à continuer à se servir des livres approuvés dont nous nous servons actuellement. S'ils ne sont pas parfaits ils répondent néan-